

Confinement : ces gestes commerciaux d'assureurs auto-moto



La MAIF reverse 100 millions d'euros à ses assurés

En raison du confinement, la MAIF rembourse 30 euros à ses assurés et AMV offre un mois de cotisations. Les accidents seraient en baisse d'au moins 75%.

Le confinement imposé face à la pandémie de coronavirus a logiquement fait chuter le trafic routier. Il est possible de réévaluer certaines clauses d'un contrat d'assurance automobile mais la MAIF a déjà prévu de rembourser une partie des frais de ses assurés et AMV offre un mois de cotisations.

Les sinistres sont logiquement en forte baisse depuis trois semaines, avec moins d'accidents et de pannes. « On observe une baisse importante du nombre d'accidents de voitures, les voitures sont au garage ou au parking, » a souligné Pascal Demurger, directeur général du groupe MAIF, au micro de franceinfo.

100 millions d'euros reversés

La société d'assurances s'attend à économiser 100 millions d'euros sur la durée du confinement et cette somme sera reversée à ses assurés. Pascal Demurger a précisé sur Twitter que chacun des 2 300 000 assurés pourra percevoir un remboursement de 30 euros par véhicule, soit en moyenne 50 euros par sociétaire. Il sera possible de faire don de la somme à l'une des associations qui luttent contre le coronavirus :

[Visualiser l'article](#)

la Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France, pour soutenir les soignants, l'Institut Pasteur, qui travaille à la mise au point d'un vaccin, ou le Secours Populaire, très actif pour aider les plus démunis.

AMV a de son côté décidé de suspendre les cotisations de ses assurés pendant un mois : « Par solidarité envers notre communauté d'assurés de deux, trois ou quatre roues, qui se voient majoritairement privés de l'usage de leur véhicule, nous avons décidé de réduire la prime d'assurance en offrant 1 mois de cotisation, » précise AMV sur son site internet. La mesure touche 700 000 assurés, pour les contrats moto, scooter, quad, auto et camping-car.

Les accidents en baisse de 75% à 80%

Les chiffres de la sécurité routière pour le mois de mars ne devraient être publiés que la semaine prochaine mais la MAIF a constaté une forte baisse du nombre d'accidents au cours des trois dernières semaines : « C'est très net, » précise Pascal Demurger. « Depuis le début du confinement, c'est une baisse du nombre d'accidents de l'ordre de 75%, voire 80%, par rapport à une semaine classique. On constatera aussi un nombre de décès sur les routes très inférieur à celui des semaines habituelles. »

A ce jour, la MAIF et AMV sont les seuls à avoir pris des mesures pour réduire la facture de leurs assurés. Selon nos informations, plusieurs assureurs étudient des solutions de ce type. La Matmut a précisé à Capital que « d'autres actions » sont à l'étude.

Photo : Adobe Stock

Source : franceinfo , RMC et Capital